



Municipalité de Sainte-Marguerite

268, rue St-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0
Tél : 418 935-7103
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE :

Le comité consultatif d'urbanisme siégera pour étudier la dérogation mineure présentée par :

Stéphane Boissonneault lot 6 660 432 situé au 124 à 126 rue Boissonneault

Nature de la demande :

- Construction d'une résidence unifamiliale de 2 étages loin de la ligne électrique (servitude Hydro-Qc) en fusionnant 2 lots existant.

Normes :

- Largeur au chemin max (frontage) : 25 m

Dérogation mineure :

- Frontage d'une largeur de 37.54 m (Dérogation de 12.54 m)

Après étude de ce dossier par le Comité consultatif d'urbanisme, il sera présenté au Conseil municipal lors de la session ordinaire qui aura lieu le lundi 14 septembre 2026.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE, CE 17 AOÛT 2026

Maryline Blais, directrice générale et greffière-trésorière